

AUJOURD'HUI

Niveau d'alerte sur persistance prévu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais
Niveau d'information et de recommandation prévu dans le département de la Somme.

DEMAIN

Fin du niveau d'alerte sur persistance prévu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais
Fin du niveau d'information et de recommandation prévu dans le département de la Somme.

Avant-hier 15/04/2020		Hier 16/04/2020		Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Aujourd'hui 17/04/2020		Demain 18/04/2020	
Polluants et seuils dépassés en µg/m ³		Polluants et seuils dépassés en µg/m ³			Polluants et seuils prévus en µg/m ³		Polluants et seuils prévus en µg/m ³	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone		Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire		Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire
		50		Nord	50			
		50		Pas-de-Calais	50			
				Somme	50			
				Aisne				
				Oise				

Légende

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

	Niveau d'alerte
	Niveau d'alerte sur persistance
	Niveau d'information et de recommandation
	Aucun niveau atteint
	Microgramme par mètre cube d'air = un milliardième de gramme

1^{er} niveau : information et recommandation → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées

2^{ème} niveau : alerte → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1^{er} niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

Par mesure de prévention, dans le contexte sanitaire et de confinement actuel, l'Agence Régionale de la Santé et les Préfets vous recommandent de :

- Réduire, voire reporter les activités physiques et sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche) ;
- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Dans tous les cas, en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, consulter un professionnel de santé ;
- Maîtriser la température dans votre logement ou votre lieu de travail ;
- Éviter l'utilisation, en chauffage d'agrément, des cheminées à foyers ouverts ou des poêles et inserts anciens ;
- Respecter l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts. Stockez-les en attendant de pouvoir les apporter en déchetteries ou transformez-les en compost, en vous référant au guide pratique. <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Elimination-des-dechets-verts>
Les Préfets rappellent que cette pratique du brûlage à l'air libre des déchets verts, étant particulièrement polluante, est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.
Des filières alternatives de recyclage des déchets verts peuvent être activées par les élus locaux. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfetures.

EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales le chauffage, les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont toujours concernés par cet épisode de pollution aujourd'hui. Le département de la Somme devrait également dépasser le niveau d'information et de recommandation ce vendredi.

Une augmentation importante des concentrations en particules PM10 a été constatée hier sur la partie littorale des deux départements, en raison des conditions météorologiques stables et défavorables à la dispersion et des émissions de polluants. Ce matin, les concentrations sont en baisse sur le littoral mais en hausse sur l'intérieur des terres. La masse d'air polluée touche également le département de la Somme. En lien avec une amélioration des conditions de dispersion (hauteur de couche limite en hausse, arrivée de précipitations pour la fin de journée de vendredi et celle de samedi) et au vu des modèles de prévision de la qualité de l'air, les concentrations de particules devraient diminuer pour la journée de samedi. Dans ce contexte, l'épisode de pollution devrait se terminer demain.

Pour connaître les mesures engagées par les Préfets, consultez le site de votre Préfecture

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
www.atmo-hdf.fr 06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais) 06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme) S'abonner gratuitement aux alertes.	http://www.prefectures-regions.gouv.fr 03 20 30 59 59 (préfecture Nord) 03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais) 03 22 97 80 80 (préfecture Somme) 03 23 21 82 82 (préfecture Aisne) 03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/ 03 62 72 86 27
Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les prévisions météorologiques.		